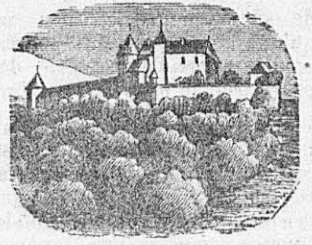




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 6.-
 . . . 6 mois » 3.-
 Étranger . 1 an » 10.-
 . . . 6 mois » 5.50
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 9⁰¹ 12²⁷ (d. j. f. 15⁰⁰) 15¹⁶ 20¹⁷ BULLE, dép. 6-- 10⁰⁰ 13¹⁵ (13⁵⁰) 17⁵⁵

ANNONCES

Carte de Fribourg . 20 cts.
 Suisse 25 »
 Étranger 30 »
 Annonces mortuaires
 et rétractations . . 30 »
 Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas,
 S. A. suisse de publicité.
 (Cercle catholique, 1^{er} étage)

Dumping et restrictions

indique les méthodes suivies par les Allemands pour accaparer le commerce suisse.

On sait en quoi consistait, avant la guerre, le « dumping » allemand. L'industrie allemande vendait ses articles à l'étranger à plus bas prix qu'en Allemagne. Aidée par le consommateur allemand, elle arrivait ainsi à ruiner les industries étrangères hors d'état de soutenir la concurrence et à les éliminer peu à peu, non seulement du marché mondial, mais de leur propre marché. Depuis la reprise des affaires, nous avons vu ce que l'on pourrait appeler le « dumping » à rebours. Les Allemands, producteurs de charbon, ont vendu à la Suisse, qui en avait absolument besoin, leur combustible à des prix exagérés et à des conditions draconiennes. Malheureusement, ils n'ont pas été les seuls à pratiquer cette politique et les Anglais ont écrit sous ce rapport un des plus tristes chapitres de l'histoire de la solidarité économique.

Le « dumping » allemand s'est, dans les derniers temps, perfectionné. D'autre part, les matières premières ou les produits semi-ouvrés sont toujours vendus à l'étranger à des prix supérieurs à ceux pratiqués à l'intérieur de l'Allemagne, mais d'autre part, les articles finis sont offerts à des prix très bas et qui dans tous les cas, ne correspondent nullement aux exigences formulées pour les matières premières qui entrent dans leur fabrication.

Il est facile de comprendre quelles sont, pour les industries étrangères et pour celles de la Suisse en particulier, les conséquences de cette façon d'opérer. Le fabricant suisse, obligé de payer très cher les produits qui servent de base à sa fabrication, handicapé d'autre part par une main d'œuvre très onéreuse par rapport à la main-d'œuvre allemande, voit ses marchandises évincées en Suisse par des marchandises allemandes beaucoup meilleur marché que celles qu'il peut fabriquer. Il perd, par suite, son propre marché, en même temps qu'il est mis dans l'impossibilité de concurrencer sur les marchés d'exportation, puisque, sur ces derniers aussi, il se trouve dans les mêmes conditions défavorables de prix de revient et de prix de vente vis-à-vis des marchandises allemandes.

L'industrie allemande, qui a su se créer des services de renseignements commerciaux fonctionnant très bien, sait exactement jusqu'à quel niveau elle doit abaisser le prix de ses articles manufacturés pour pouvoir supplanter la concurrence des industries étrangères et pour ne pas faire, par contre, de sacrifices inutiles en accordant trop de concessions. Elle est,

d'ailleurs, parfaitement secondée par la politique du gouvernement allemand qui, sous prétexte de défendre le mark, interdit comme bon lui semble l'entrée des marchandises étrangères. On arrive à cette anomalie que les Allemands sont en train de ruiner l'industrie suisse dans la Confédération, tandis que, le plus souvent, les fabricants suisses voient le marché allemand rigoureusement interdit à leurs marchandises.

Tant que les affaires étaient prospères et que la diminution de capacité d'achat du public ne se faisait pas sentir, il n'y avait encore que de mauvais. L'exécution d'anciens contrats pour l'exportation laissait de bons bénéfices aux fabricants. Mais maintenant c'est la crise dans toute son acuité et il est compréhensible que l'industrie suisse cherche à se défendre.

Jusqu'à présent le Conseil fédéral était hostile à l'interdiction ou même à la limitation des importations que les diverses branches d'industries lui demandaient d'établir pour les protéger. Il était décidé seulement à augmenter les tarifs douaniers qui, en général, étaient très bas, malgré le relèvement déjà effectué l'été dernier. Il semble pourtant que, sous la pression des réclamations de plus en plus vives, il se voit maintenant décidé à envisager, au moins, la limitation des importations. Beaucoup sont d'avis que c'est là un remède qui est pire que le mal que l'on veut combattre, c'est-à-dire le chômage. Si l'on pouvait faire le total de ce qu'ont coûté et rapporté les mesures de guerre, on reviendrait sans hésiter à la liberté commerciale. Le danger des restrictions c'est que l'on ne sait jamais où elles mènent. C'est surtout l'Allemagne qui ruine les fabricants suisses.

(La Suisse économique.)

Les huit heures dans l'agriculture.

La conférence de Genève avait reconnu jeudi qu'elle pouvait se livrer à l'examen des questions agricoles. Elle s'est donné à elle-même un brevet de compétence. Cela avait été le résultat de la première passe d'armes entre ceux qui entendent faire bénéficier tous les travailleurs quels qu'ils soient, des décisions de Washington, et ceux qui pensent qu'il est impossible d'assimiler certains travailleurs, comme les ouvriers agricoles, aux ouvriers industriels. La compétence admise, il restait à se prononcer sur la question de l'opportunité de cette extension des lois de protection ouvrière. L'ordre du jour de la conférence fixé par le Conseil d'administration du Bureau international du travail comprenait trois questions : l'une relative à la réglementation dans l'agriculture

des heures de travail, l'autre au chômage, la troisième au travail des femmes et des enfants. A la suite du vote de jeudi et du mémoire du gouvernement français demandant le retrait de l'ordre du jour de ces trois questions, la conférence de Genève devait examiner question par question l'opportunité de chacune d'entre elles.

Cela a permis au représentant du gouvernement français, M. Gautier, de livrer un nouvel assaut contre l'ordre du jour du B. I. T. Il l'a fait avec une telle netteté et une telle ardeur qu'on a pu se rendre compte que l'opposition du gouvernement français se basait sur l'opinion irréductible des grands groupements intéressés.

M. Gautier est allé en outre jusqu'à déclarer que la France estimait qu'il était plus loyal de dire franchement que les décisions que l'on pourrait prendre à Genève en ce qui concerne le travail agricole n'avaient aucune chance d'être appliquées chez elle. Par contre le représentant de l'Italie, M. de Michelis, s'est déclaré, au nom de la délégation italienne unanime, en faveur du maintien des questions agricoles à l'ordre du jour.

Le délégué gouvernemental autrichien a parlé dans le même sens, ainsi que le délégué allemand M. Faass. Celui-ci s'est exprimé en allemand, ce qui a produit plus de sensation dans les tribunes que dans la salle, où toutes les nations se coudoient sans encombre et où on passe sans cesse du jaune au blanc, sans même plus y faire attention.

D'ailleurs, l'Allemagne, qui n'a pas encore pu pénétrer dans l'assemblée de la S. d. N., est admise de plein droit dans l'organisation du travail en vertu d'un vote émis le 30 août 1919 par la conférence de Washington. On avait reconnu unanimement alors qu'une législation internationale du travail, pour être efficace et durable, devait être assurée de la collaboration de toutes les nations.

Après que des orateurs de toutes les parties du monde se furent présentés à la tribune et eurent exposés leurs motifs de repousser la discussion immédiate des questions agricoles ou de l'accepter, on passa au vote sur la première question, celle relative à l'opportunité d'une adaptation à l'agriculture de la résolution de Washington concernant la réglementation des heures de travail. Sur cette dernière question les adversaires du maintien de l'ordre du jour remportèrent une victoire, c'est-à-dire que 63 délégués s'étant prononcés pour et 39 contre, les deux tiers des voix nécessaires au maintien ne furent pas atteints.

Les pays dont les quatre délégués (2 gouvernementaux, un patronal, un ouvrier) se prononcèrent pour le maintien sont : l'Allemagne, le Danemark, la Finlande, l'Italie, la Norvège, la Tchecoslovaquie. A l'exception de

son délégué ouvrier, la délégation suisse s'est prononcée contre.

Samedi on a voté sur les questions 3 et 4, c'est-à-dire le chômage agricole et le travail agricole des femmes et des enfants ; mais le maintien à l'ordre du jour de ces questions-là ne fait pas de doute. Ed. BAUTY.

(Gazette de Lausanne).

Samedi matin, le débat a été ouvert sur les questions Nos 3 et 4 de l'ordre du jour (mesures contre le chômage et moyens de remédier à ses conséquences ; protection des femmes et des enfants employés dans l'agriculture).

Plusieurs délégués ont pris la parole sur le retrait ou le maintien à l'ordre du jour de ces questions.

La question N° 3 de l'ordre du jour ayant été mise aux voix, 90 voix se sont prononcées pour son maintien à l'ordre du jour et 17 pour son retrait.

Conformément à l'article 402 du traité de Versailles, elle sera renvoyée à une commission qui présentera un rapport à la conférence.

Le N° 4 de l'ordre du jour a été également maintenu par 90 voix contre 13. Comme le N° 3, il sera soumis à une commission qui rapportera devant la conférence.

Le délégué du gouvernement suisse et le délégué patronal du même pays se sont prononcés sur les deux questions en faveur du retrait, tandis que M. Schürch, délégué ouvrier, a voté pour le maintien à l'ordre du jour.

NOUVELLES SUISSES

Chez les gymnastes. — En vertu d'une décision prise récemment, la Société fédérale de gymnastique aura désormais deux organes officiels, l'un en allemand, l'autre en français. L'organe français, le « Gymnaste romand », paraîtra une fois par semaine et aura les dimensions d'un quotidien. Il sera obligatoire pour les 4411 gymnastes actifs des sections romandes. Vaud en groupe 2020, Neuchâtel 1051, Genève 764, Valais 350, et Fribourg 226.

Le monopole du sucre. — On estime que la suppression du monopole du sucre s'effectuera dans le premier semestre de 1922, probablement en mai ou juin. En considération de la consommation relativement faible durant l'époque des conserves et dans l'attente de la diminution de prix prévue, le commerce a beaucoup espacé ses commandes et actuellement les contingents écoulés sont très faibles. On n'importe plus de sucre de Tchecoslovaquie. Par contre la fabrique de sucre d'Aarburg a produit cette année 500 wagons (en chiffres ronds) de ses propres betteraves. (La consommation annuelle de la Suisse est de 8000 wagons à peu près en sucre de consommation et de 5000 wagons

oui

soit :
 meterie pour
 ours.

mes !

ERTURES

beige, depuis 4.90

os de lits

eur et blanc, dep. 8.90

os de lits

inforcée, 7.90

écru, 8.90

blanchi, 15.90

en mi-fil écru, 17.50

fil blanchi, 17.50

pour Dames

2.90

1 x 1, 2.45

0.95

à tricoter

house (Pêchevotte de

tache jaune, 0.90

tache rouge, 1.15

tache verte, 1.35

à bonne qualité « laine

échev. 50 gr., 0.75

ne, Pêchevotte, 0.95

en vigogne

rose et beige

de 100 grammes, 0.85

UTONS

ur robes, manteaux,

es et jupes,

ldons

and rabais.

de coupons

laise pure laine

ets de Messieurs

ise 59-, 39.-

mandes par écrit se-

romptement et li-

port et d'emballage

Suisse (sauf la ver-

selle).

LE

INTAIRE

SE

ntiste

2 à 5 heures.

it de 10 à 12 heures et de

de sucre industriel.) On compte qu'une grande quantité pourra être écoulee après l'abaissement de prix prévu pour le mois de décembre.

Pour les affamés de Russie. — Le Conseil fédéral a décidé d'allouer une subvention de 100.000 francs à la Croix-Rouge suisse qui prépare l'envoi en Russie d'une mission de secours composée de 25 personnes. Donné sous cette forme, ce secours est conforme aux décisions de la Conférence de Bruxelles.

La démission de M. Comtesse. — Le Conseil fédéral, dans sa séance de vendredi, a accepté avec remerciements pour les services rendus la démission de M. Comtesse, ancien conseiller fédéral, de ses fonctions de directeur au Bureau international de la propriété intellectuelle.

Le Conseil fédéral a nommé pour successeur à M. Comtesse M. le Dr E. Röthlisberger, premier vice-directeur, auquel succédera en la même qualité, M. G. Gariel, de Grenoble, qui occupait jusqu'ici le poste de second vice-directeur.

Notre change. — Le Département fédéral des finances a convoqué pour aujourd'hui lundi à Berne à la Banque nationale une conférence de spécialistes de la finance suisses pour discuter les questions relatives au change et éventuellement l'opportunité de la baisse du change suisse.

Un nouveau consul. — Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Jules-Emile Höhn, en qualité de consul du Paraguay à Zurich.

Genève. — Le bazar de bienfaisance de Genève. — La recette de la première journée du bazar de bienfaisance de Genève atteint cinquante mille francs. Le résultat dépasse toutes les prévisions.

Pour les enfants russes. — Une collecte organisée dans toutes les écoles du canton de Genève avec l'autorisation du Conseil d'Etat en faveur des enfants russes affamés a produit la somme de 3600 francs. Cette somme vient d'être remise au Dr Nansen qui a adressé aux enfants de Genève une lettre chaleureuse de remerciements.

A L'ETRANGER

ANGLETERRE
Une épidémie à Londres.
La semaine dernière, on a noté, à Londres, un total de 8601 cas de diphtérie et de scarlatine. Bien que ce soit relativement peu comparé aux 7 mil-

lions d'habitants de la capitale, c'est cependant beaucoup trop, vu les conditions sanitaires excellentes qui ont régné cette année. Il faut dire que des mesures très sévères ont été prises pour enrayer cette épidémie et que les dangers de contamination sont très diminués en ce moment. Il est très curieux de constater que ces épidémies de scarlatine et de diphtérie paraissent être périodiques et renaître avec violence tous les sept ans. En effet, on a enregistré des épidémies assez fortes en 1907, en 1914 et, enfin, en 1921.

FRANCE
Les femmes qui sortent avec leur fortune.

Mercredi, une dame a été victime d'un vol très important dans un grand magasin de Paris. Pendant qu'elle admirait des étoffes, elle déposa son sac qui contenait des billets de banque, des perles, des bijoux, représentant en tout près de 600.000 francs. Quant elle voulut payer, le sac avait disparu.

Pour secourir la Russie.

La Chambre française a adopté un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 6 millions pour secourir la Russie.

Le maréchal Foch à New-York.

Le Paris est entré dans le port et a été salué par 19 coups de canon. Le maréchal Foch, en débarquant, a été salué par M. Jusserand, ambassadeur de France à Washington, M. Roosevelt, sous secrétaire d'Etat à la marine, des représentants du gouvernement fédéral, de la municipalité de New-York. En remontant Broadway, le maréchal a été acclamé par une foule nombreuse.

Foch, enchanté de la réception chaleureuse qui lui a été faite, est parti pour Washington.

ITALIE
Théâtre incendié.

Mercredi, un violent incendie a détruit complètement le grand théâtre d'Adria (Vénétie), construit en 1878. Les dégâts sont évalués à 200.000 lires. On présume que l'incendie est dû à la malveillance.

CANTON DE FRIBOURG

Travaux de chômage.

La Commission cantonale du chômage, nommée par arrêté du Conseil d'Etat en date du 21 septembre 1921, a tenu jusqu'ici trois séances.

Les Départements compétents du Conseil d'Etat ont examiné de nombreux projets de travaux qui seront entrepris en vue de parer au chômage. Cependant, parmi les demandes qui

sont parvenues à la Commission des travaux de chômage, plusieurs sont imprécises et devront être complétées avant qu'elles puissent être examinées.

Conformément à l'article 2 de l'arrêté du Conseil d'Etat du 21 septembre, la Commission favorise parmi les travaux entrepris par les communes pour parer au chômage, en première ligne les travaux projetés dans les contrées dans lesquelles le chômage règne spécialement; or, plusieurs communes ne font pas connaître à l'office du travail le nombre de leurs chômeurs. Dès lors, la Commission est entravée dans ses travaux.

Dans tous les districts cependant, des travaux de chômage sont en exécution et d'autres plus importants seront encore entrepris lorsque le Grand Conseil aura pris une décision relativement à l'octroi de subsides pour les travaux de chômage.

Vu le très grand nombre de projets présentés, il ne sera probablement pas possible de tenir compte des nouvelles demandes qui seront adressées pour les travaux de chômage. La Commission de chômage propose au Conseil d'Etat de n'accorder les subsides extraordinaires qu'à la condition que les entreprises de travaux emploient les chômeurs qui lui seront adressés par l'Office cantonal du travail.

Grâce à l'organisation des travaux de chômage, on espère que celui-ci n'affectera pas trop nos populations et que durant l'hiver tous les travailleurs auront l'occasion de trouver du travail.

GRUYÈRE

La Toussaint. — En ce jour de Toussaint, des foules endeuillées s'écouleront lentement dans les chemins qui conduisent au champ du repos. Et là, elles pencheront leurs douleurs sur les tombes, évoquant la vision des êtres chers qui reposent dans la grande paix de la terre.

Quelle touchante et salutaire communion de sentiments que celle qui réunit les vivants aux morts, le présent au passé. Des fleurs garnissent les tombes, voile bien fragile de la triste réalité, qu'un souffle balayera à l'instar de nos existences. Les graves enseignements de la nature expirante parlent aux cœurs. Si près des chers défunts, malgré la douleur manifeste, l'espérance soulage et confirme l'attachement des âmes croyantes à celles des disparus.

Cette manifestation unanime d'attachement aux absents pleurés, cause d'une des plus intimes, des plus profondes impressions, prouve, avec l'a-

mour qui est le fond de la nature humaine, notre faiblesse réclamant un appui souverain.

Prix du beurre. — La Centrale fribourgeoise des beurres nous prie d'informer la population que le beurre de table de première qualité se vendra aux consommateurs dans le Canton de Fribourg aux prix de 6 fr. 80 le kg. pris en plaques. Cette baisse entrera en vigueur dès le 7 novembre.

Au cinéma LUX. — Le cinéma LUX nous annonce pour samedi à 8 h. et dimanche prochain, en matinée et en soirée, une œuvre célèbre et documentée: *l'Expédition Shackleton au pôle sud*. Ce film, ainsi que le dit l'annonce, a battu les records des films les plus célèbres. Il ne représente pas une histoire inventée, mais bien un drame vécu et contrôlé dans toutes ses phases par le cinéma.

Il a obtenu un immense succès dans les principales villes du monde. Inutile de dire que chacun voudra en suivre les diverses péripéties, d'autant plus qu'il peut être vu par tous, grands et petits.

„ Voyage autour de la Ville de Bulle “.

Tel est le titre du charmant livret qui contient in extenso le texte de la très intéressante conférence donnée à Bulle, le 28 novembre 1920, par M. Ernest Castella, sous les auspices du Musée Gruyérien. D'abord, la couverture de cette jolie brochure contient deux vues du vieux Bulle, l'église avant l'incendie et l'ancienne porte d'En-haut, que l'on revoit avec intérêt. Le vieux Bulle et le nouveau se confondent agréablement dans les lignes charmantes de cette jolie plaquette. On aime, en lisant, voir revivre les silhouettes d'autrefois et l'on aime aussi voir le Bulle d'aujourd'hui, idéalisé par la plume alerte de M. Castella; nous nous sentons prêts à aimer et à voir ce Bulle avec les mêmes yeux de patriotes et de Gruyériens.

Aussi chacun voudra refaire, avec l'aimable guide, une charmante promenade dans notre petite ville. Cette brochure est en vente dans les librairies de la place.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Trop de fromage.

Certains journaux ont signalé une soi-disant mauvaise organisation de notre production de fromage qui entraînerait à un encombrement des caves et des locaux préposés à ce produit. La Société des maisons suisses pour le commerce du fromage dément ces allégations et relève ce qui suit:

L'Office fédéral de l'alimentation reçoit depuis des années la déclaration hebdomadaire sur la quantité de fromage en dépôt chez les membres de notre association. Au cours du dernier exercice annuel (août 1920-juliet 1921), la quantité moyenne à la fin du mois se montait à 400 wagons; durant la même époque, la consommation indigène était de 130 wagons par mois. Ainsi, la quantité en dépôt assurait le ravitaillement pour 3 mois à l'avance. La production s'élevait au cinquième de celle d'avant guerre; les dépôts sont à peine au tiers pleins, ce qui dément sans plus un soi-disant encombrement de nos dépôts.

tre ce charlatanisme que n'admet point la justice, auquel le sentiment général répugne... Et l'accusation retombera sur les accusateurs!

— Mademoiselle!... Anaïs!... Calmez-vous! nous arriverons à nous entendre, à sauvegarder ce qui doit l'être! Pourquoi?... Anaïs s'était levée; ses cheveux qui s'étaient dénoués dans sa lutte précédente, contre Vergerne tombaient sur ses épaules; la résolution suprême et le sacrifice à accomplir la transfiguraient. (A suivre)

FEUILLETON DE LA GRUYERE

La Somnambule

PAR 66
AUGUSTE GEOFFROY.

— Vous voulez savoir ma vie? dit elle doucement, du ton d'une mourante ou de celui d'un enfant qui s'endort. — Ma vie? Elle n'a pas été drôle, allez! et elle ne va guère finir plus mal que je l'avais toujours craint! — Il y a des natures destinées à souffrir, à payer sans doute pour les autres, et je suis de celles là... Quel repos ça va être pour toi, que la tombe, Anaïs!

Et la pauvre enfant raconta son enfance à la campagne, ses rêves, ses années tranquilles à Paris, son travail, son fatal amour, ses courtes joies, ses sacrifices, ses deuils.

Il eût fallu que toutes les autres Anaïs et encore mieux tous les autres Lèvesque pussent l'entendre; ça en aurait sauvé quelques-unes et ça en aurait peut être fait repentir quelques autres!

— Je me suis attachée à lui — ajouta-t-elle — de tout l'effort que j'ai fait pour me hisser à sa taille. On ne saura jamais ce que j'ai souffert, combien de fois j'ai eu faim

quand il me fallait de jolies toilettes pour l'accompagner. Je ne voulais pas qu'il me reniât, qu'il eût honte de moi qui n'étais pas assez Parisienne avec mes pieds trop gros, mes mains rouges et mon teint hâlé. Une après-midi de promenade et toutes les heures dures étaient oubliées; j'avais eu l'air d'être sa femme, et après cela je pouvais, sans révolte et sans honte, me courber une semaine entière sur la besogne...

Pauvre Anaïs!
— Sa maîtresse? Je ne rougissais pas d'être son amie puisque je n'étais pas son égale. Et puis lui qui devine tout, avait su si bien s'y prendre pour dompter la fille des Du breuil!... Il avait compté sur ces heures là ches où on est plus soi, où la bête se réveille... Et il ne s'était point trompé!
— Pour votre malheur!

— Esclave? Son esclave? Je l'étais peut-être, oui; mais qu'importe l'esclavage à l'esclave qui aime sa chaîne, n'est-ce pas mademoiselle?

Et la jeune femme, fiévreuse, exaltée, allait dans son récit sans se préoccuper des interruptions qui le coupaient, des réprobations qu'il excitait ou des sympathies dont il était l'objet.

— Et puis aussi il y a des choses qu'on ne peut pas dire, que je ne saurais expliquer...

— J'étais ignorante, j'étais vierge, et il m'a ouvert les yeux sur une foule de choses, il m'a possédée dans la plénitude de mon in-

nocence; c'était à la fois le père de mon esprit et l'époux de mon cœur... — Vous ne pouvez pas vous figurer de quels liens solides notre faiblesse même nous attache, pauvres femmes, au premier homme qui nous a prises! Vous, mademoiselle, vous, restée ce qu'on appelle... honnête fille! — Moi aussi cependant... Mais j'ai aimé, mais j'aime Armand autrement que vous n'aimez votre Félix. Vous aimez mieux, j'aime peut être davantage: en réalité notre amour, à toutes deux, est du sacrifice. Vous avez voulu, vous voulez M. Haller grand et libre, je rêvais Armand célèbre et encore aujourd'hui vous entendez?... Je le veux libre? libre!

— Voleur et assassin?
— Est ce qu'il l'est pour moi? Est ce qu'il le sera pour quelqu'un, demain, quand... — Il vous faut une victime pour sauver l'innocent n'est ce pas! Cette victime ça sera moi!... — Oh! ne vous récriez pas! Ça sera moi, mais je serai libre de m'accuser quand et comme je l'entendrai. Ne craignez rien, je ne me ménagerai pas, et les détails que je vous demanderai ne seront pas longs... Mais je veux être seule coupable et me dénoncer moi-même!

— Cependant...
— Je n'écoute rien, rien!... Si vous n'acceptez pas ça sera la guerre entre nous... Il n'y aura rien de fait... Maintenant que je suis avertie, je nierai tout... Je protesterai contre les moyens employés par vous, con-

Grande RÉCLAME en LAINAGES et Manteaux pour Dames

Cheviotte	couleurs, diverses teintes, pure laine, largeur 95 cm., pour robes et jupes bonne qualité d'usage	le mètre	4. 90
Serge	marine et noire, pure laine, bel article pour robes et jupes, largeur 140 cm.	le m.	5. 50
Serge	marine et noire, qualité supérieure, très souple pure laine, pour robes et tailleur, largeur 120 cm	le mètre	7. 90
Lainage fantaisie	pr. robes, bonne qualité	le mètre	2. 90
Fantaisie nouveauté	pour robes et jupes, larg. 105 cm., pure laine	le m.	4. 75
Drap amazone	larg. 130 cm. Grand chic toutes teintes mode, le m.		12. 90
Drap fantaisie	toutes teintes de mode avec jolie rayure, largeur 120 cm. « Grande Nouveauté »	le m.	9. 75
Bayadère	pure laine, largeur 130 cm. « Dernière Nouveauté »	le m.	12. 75
Velours de laine	Bure et Diagonale unie et fantaisie, pour manteaux	le m. Fr. 17 90, 14 50,	9. 50

Manteaux	en Diagonale laine, façon classique	Fr.	24. 50
Manteaux	en Bure de laine diverses nuances	Fr.	35. —
Manteaux	en Velours de laine se fait en noir et marine	Fr.	39. —
Manteaux	en Velours de laine, qualité supérieure, toutes teintes de mode, jolie façon moderne	Fr.	49. —
Manteaux	en Velours de laine, qualité extra lourde et souple, façon très chic	Fr.	65. —
Manteaux	en Astrakan noir, doublé satin	Fr.	79. —
Manteaux	en Astrakan, qualité superbe, doublé peluche tigrée	Fr.	125. —
Manteaux	Tailleur en velours de laine beige forme cintrée, très élégant	Fr.	98. 50
Manteaux	pour jeunes filles, en Bure de laine et Velours de laine, en marine, gris et brun	depuis Fr.	19. 50

GRANDS MAGASINS

- AU LOUVRE, BULLE -

Cinéma LUX

SAMEDI à 8 h. DIMANCHE à 3 h. et à 8 h

Exclusif, Unique, Sensationnel,

L'EXPÉDITION SHACKLETON AU POLE SUD

a battu de loin le record des films les plus célèbres 3000 représentations à Paris, Londres, New York.

Principaux tableaux :

1. Le départ de Shackleton,
2. A 1.500 km. des premières traces de civilisation.
3. Dans la nuit plaire.
4. La traversée des banquises.
5. Un Gibraltar de glace.
6. L'agonie du navire « L'En durance ».
7. Cinq mois sur une banquise à la dérive.
8. Emotionnant sauvetage des explorateurs.
9. La République démocratique des Pingouins.
10. Au pays des Manchots et Eléphants de mer.

L'expédition Shackleton

n'est pas une fiction, c'est un drame vécu et contrôlé dans toutes ses phases par le Cinéma. Aucun film ne peut lutter avec les saines émotions et les péripéties dramatiques de

L'Expédition Shackleton au Pôle sud.

La Société coop. de Consommation « La Prévoyance », Bulle

Liquide ces jours un lot de

fromage gras, bien salé,

en jolies pièces de 10 à 20 kg., au prix de fr. 4.30 à 4.50 le kg. Du maigre, à fr. 1.80 le kg.

PROFITEZ !

SOIRÉE FAMILIÈRE

Dimanche 6 novembre 1921, à 8 h. du soir dans la

Grande salle de l'Hôtel-de-Ville, à Bulle

Grand loto patriotique

organisé par la Société

Union ouvrière de la Gruyère en faveur de sa Caisse de maladie.

Après le loto, partie récréative pour les membres actifs et passifs. Invitation cordiale. Le Comité

Vous obtiendrez des nerfs forts en employant le „Nervosan“.

Facon Fr. 3.50 et Fr. 5.— dans toutes les pharmacies.

Chataignes grosses et saines (Marroni) 15 kg., 5 Fr.

NOIX récolte 1921 garanties bonne marchandise. Si l'article ne convient pas, l'argent en retour. 5 kg., Fr. 5.80; 10 kg., Fr. 10.50.

Oignons de conserve, 15 kg. Fr. 3.75 port exclu. contre remb. ZUCCHI, N° 56, Balerna.

A vendre Eau-de-vie

de fruits de 1^{re} qualité, à Fr. 2.30 le litre, franco contre remboursement.

B. WEIL

Spiritueux en gros, P 5100 Lz LUCERNE

Judi 3 novembre, dès 9 1/2 h., à son domicile, ancienne pension Droux,

grande mise

de mobilier, tel que : armoire antique, tables, chaises, garde-manger, vaisselle et un potager. L'exposant.

Bon gain

assuré à toute personne pouvant s'occuper de la

vente d'un article sans concurrence

indispensable à tout artisan, agriculteur, etc. Fabrication suisse. Pas de capital nécessaire.

A tresser offres sous chiffres O. F. 4970 B., A Orell Füssli, Annonces, BERNE.

Bon vacher

cherche place de suite. S'adr. à Publicitas, Bulle.

A vendre de 7 à 9.000 pieds de foin et regain

de première qualité, à consommer sur place ou à déplacer; on pour rait soigner le bétail ou fournir un logement au vacher.

S'adresser à Théodore BORLOZ, Collondaz Jœur, Léchette (Pays d'Enhaut, Vaud).

Dr. ALLEMANN de retour.

Quel ébéniste ?

ayant outillage mécanique, **entreprendrait petites pièces en séries** pour appareils photographiques ? Pour renseignements, s'adresser à la fabrique d'articles photographiques Paul SAVIGNY & Cie à Fribourg.

A VENDRE une belle mule

garantie sage. S'adresser à Publicitas S.A. Bulle, sous P 3418 B.

SOUMISSION

La Société de laiterie de Gurnfens met en soumission la réparation de sa porcherie.

Prendre connaissance des conditions auprès de M. Morard Alphonse président et y déposer les soumissions sous pli fermé jusqu'au 4 novembre, à 20 heures.

Par ordre : La Commission.

A vendre

à consommer sur place 12 à 13 mille pieds de

foin et regain

1^{re} qualité, emplacement pour 30 pièces de bétail, sur désir on ferait deux lots.

S'adresser à M. Emile RUF-FIEUX, Grand Clos, Epagny.

Fort vacher

demande place pour bon troupeau; bon trayeur, certificats disponibles.

Offres avec gage à Jos. Chollet, à Villaried (Fribourg).

A vendre

8.000 pieds de foin et regain

à consommer sur place. S'adresser à Frossard François, à Corbières.

Existenz

Altangeschene Firma vergibt an strebs. Mann das Alleinvertriebsrecht eines hochrentablen konkurrenz. Massengebrauchartikels Nütiges Kapital Fr. 2000.—. Ernst H. Bewerber erh. 1. Ab. Ausk. d. Bahnpostfach 10384, Zürich.

La Tannerie Liechti S.A.

HASLE-RUEGSAU

(Cr. de Berne)

achète continuellement

cuirs et peaux brutes

aux prix les plus hauts du jour. P. 1057 R.

Bulle, pharmacie d'office

TOUSSAINT

Pharmacie STREBEL



Cailler

Chocolat au lait

2 fermes

en un mas pour 10 vaches, 1 cheval, bonnes terres, 4 bœufs à porcs, 2 forêts, altitude 850 mètres, à demi heure de Les Planchettes, et 1 1/2 h. de La Chaux-de-Fonds, environ 15 hectares, libre avril 1922,

sont à vendre.

S'adresser à M. Courvoisier, 23, Trois Portes, Neuchâtel.

ON PRENDRAIT

5-6 vaches

en hivernage.

S'adresser à Célestin PUGNIN, sur les Monts de Marsens.

A vendre

environ 8000 pieds de foin et regain

Bel emplacement.

S'adresser à J. GILLET, Le Pâquier.

Un nouveau wagon de

pommes

arrivera prochainement.

Les personnes du dehors qui s'y intéressent sont priées de nous remettre leurs commandes.

Société coop. de Consommation « La Prévoyance », Bulle.

Je renonce

à tous les succédanés et surrogats additionnels en poudre du café, qui sont incontrôlables, pour faire exclusivement usage du **Café de Malt Kuepp-Kathreiner**, admis seulement en grains entiers dans le commerce. Sans rival depuis 30 ans comme qualité et arôme.

CABINET DENTAIRE

H. DOUSSE

Chirurgien-dentiste

— BULLE —

reçoit de 9 à 12 heures et de 2 à 5 heures.

A Châtel St Denis, le lundi, reçoit de 10 à 12 heures et de 2 à 5 heures.

TRANSPORTS FUNÈBRES

à destination de tous pays.

A. MURITH

Société anonyme

— Siège social à Genève. —

Fabrique de cercueils - Fabrique de couronnes

FRIBOURG : Rue de Lausanne 48.
Tél. 143 (Service permanent)

BULLE : Louis PASQUIER, sacristain.

SAVON SUNLIGHT

Voilà mon savon depuis qu'il existe. Je l'emploie pour tout: le linge blanc, les couleurs, ainsi que pour tout nettoyage exigeant un savon pur.

Faites de même!

Vous en retirerez un avantage durable et allégeriez votre travail.

SAVONNERIE
SUNLIGHT.
OLTEN.



Pour être

bien habillé

il vous faut porter un chapeau

élégant

que vous trouverez

uniquement et à très bas prix

AU LOUVRE BULLE

GRAND ASSORTIMENT

La Triperie du Syndicat de la Boucherie de Genève

Rue de Hesse, 6, GENÈVE

offre jusqu'à disponibilité :

Tête de bœuf, sans langue ni cervelle	la livre, Fr. 0.40
Milieu de tête (joue), sans nuque ni museau	» » 0.80
Langue de bœuf, sans gorge, salée	» » 2.50
Cœur de bœuf	» » 1.—
Tripes crues	» » 1.25
Fraise de veau cuite (ventre)	» » 1.—
Pressures d'agneau avec cœur	» » 1.40
Langue d'agneau	» » 1.80
Foie d'agneau	» » 2.25

Franco Genève, envois par colis postaux de 2 1/2 kg. à 15 kg., ou par voie ferrée contre rembourf.

Télégrammes: TRIPERIESYNDICAT, GENÈVE. — Téléphone 40.62 Stand.

Se recommande.

La Direction.

Assemblée bourgeoisiale de BULLE

Les bourgeois de la Commune de Bulle, citoyens actifs, y domiciliés, sont convoqués en assemblée pour dimanche 13 novembre 1921, à 11 heures, à l'Hôtel de Ville (grande salle).

Tractandum :

Réception bourgeoisiale (demande de M. RIGANTI Pascal, fils de Charles, à Bulle).

Le Conseil communal.

Location d'Auberge.

La Commune d'Estavannens met en location par voie de mises publiques son auberge sous l'enseigne « Auberge des Montagnards » et ses dépendances, ainsi qu'une parcelle de terrain.

Les mises auront lieu mercredi 9 novembre 1921, à 14 heures, dans une salle particulière du dit établissement.

Les conditions seront lues avant les mises. Entrée en jouissance le 1^{er} janvier 1922.

Estavannens, le 22 octobre 1921.

Secrétariat communal.